



«Couleurs de Bretagne» à La Martyre - Samedi 13 juillet 2019



Bulletin Municipal
LA MARTYRE
Juin 2019

MEMENTO

Ouverture de la mairie : LUNDI, MARDI, VENDREDI : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
MERCREDI : 13h30 - 17h30
JEUDI ET SAMEDI : 9h00 - 12h00

Mairie
4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19 / Fax : : 02 98 25 14 02
Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr
Site internet : lamartyre.fr

Chantal SOUDON Maire, présidente aux finances, budget,
administration générale, développement

Jean-Michel DONVAL Adjoint aux bâtiments, urbanisme, voirie
espaces verts, environnement, agriculture

Marie-Annick L'ERROL Adjointe aux affaires sociales, CCAS, enfance jeunesse, scolaire.

Mickaël VAILLANT Relations avec association/tourisme, animation
culturelle, communication, bulletin municipal,
bibliothèque.

Cantine 2 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 10 76

Bibliothèque 4 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 01

Regroupement Pédagogique Intercommunal

• Ecole communale (Primaire) Tél. : 02 98 25 13 87

• Ecole Ploudiry (Maternelle) Tél. : 02 98 25 13 76

Ecole Saint Joseph 7 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 13 65

SIPP Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 16 52

Maison du Plateau Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 95

ALSH de Kerbrug Kerbrug Tél. : 02 98 25 15 69

Maison des Jeunes Ploudiry Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers: 18

Gendarmerie: 02 98 85 00 82

EDF (dépannage): 0810 333 029

SAMU / Gardes médicales: 15

Astreinte Frelons asiatiques (SIPP):

06 80 60 33 75

Eau et Assainissement (7/7 et 24/24) :

Eau du Ponant : 02 29 00 78 78

Le **Keleier** est édité par la commune de La Martyre - 4 route de Ty-Croas - 29800 LA MARTYRE.

Tél. : 02.98.25.13.19 Site : <http://www.lamartyre.fr/>

Diffusion : les exemplaires sont distribués au domicile des habitants de La Martyre.

Directrice de la publication : Chantal Soudon.

Rédaction, mise en page, maquette, illustrations : Commission municipale du bulletin.

Impression : MKS Communication **Crédits photos** : photothèque municipale divers partenaires

Tirage : 380 exemplaires

Consultation du bulletin municipal sur le site internet de la commune .

Le mot du maire



SOMMAIRE

- ◆ Edito.....1
- ◆ Agenda.....2
- ◆ Infos pratiques5
- ◆ Communiqués divers.....8
- ◆ Vie intercommunale.....15
- ◆ Vie municipale.....16
- ◆ Vie associative.....18
- ◆ Ti Ar Vro Landerne Daoulaz.....22
- ◆ Photos avant et maintenant.....24-25

Mot du maire

Juin 2019

Nous voici déjà au début de l'été et la perspective de belles journées ensoleillées.

La perspective aussi de multiples festivités organisées partout sur notre territoire.

À La Martyre, deux événements marqueront cette période :

Le 13 juillet, le festival « Couleurs de Bretagne » rassemblera chez nous, sur l'ensemble de la commune, de nombreux peintres venus traduire les beautés de notre patrimoine, quel qu'il soit. Tous les artistes, chevronnés ou non, sont invités à participer à ce concours qui, il y a 2 ans, nous a déjà présenté de superbes œuvres.

Du 20 au 22 août, le quartier du Keff verra défiler les cyclistes du Paris Brest Paris. Comme il y a 4 ans, nous réserverons un accueil princier, 24 h/24 h, aux valeureux coureurs, en partenariat avec le Club des Bruyères. Toute la population est attendue pour soutenir l'événement pour que le nom de La Martyre soit reconnu dans les 60 pays et 5 continents d'où viennent les 6000 participants de cette course mythique.

Et, entre les deux, pourquoi pas un « bain de forêt ». Les habitants de La Martyre ont la chance de vivre dans des lieux entourés de verdure, dont le **Bois Noir**, proche du bourg et accessible à tous. Une balade en forêt n'est pas qu'un simple plaisir de randonneur ; cela apporte aussi, cela a été démontré scientifiquement, de nombreux bienfaits sur la santé.

Bon été à tous.

Chantal SOUDON

Ur gerig gant ar vaerez

Miz Even 2019

Setu ni e beg an hañv, gant devezhiou heoliet kaer dirazomp.

Dirazomp ivez ez eus festoù a-leizh e pep lec'h en hor c'horn-bro.

Er Merzher e vo div abadenn e-pad ar mare-se :

D'an 13 a viz Gouere, da-geñver ar festival « Livioù eus Breizh », e vo bodet du-mañ, er gumun a-bezh, kalz a livourien deuet da daolennañ kaerded hor glad, petra bennak e vefe. Peditañ a reer an holl arzourien, arroutet pe arroutetoc'h, da gemer perzh er genstrivadeg-se. Daou vloaz zo dija e oa bet diskouezet deomp oberennoù eus ar c'haerañ.

Eus an 20 d'an 22 a viz Eost, e karter ar C'hef, e tibuno marc'houarnerien ar Pariz-Brest-Pariz. Evel 4 bloaz zo e tegemerimp evel roueed, nozha-deiz, ar rederien galonek-se, asambles gant Klub ar Brug. Gortoz a reomp digant an holl annezidi souten an abadenn-se, da anv ar Merzher da vezañ brudet en 60 bro hag er 5 kevandir a zeu anezho ar re a gemer perzh er redadeg brudet-meurbet-se.

Hag etre an div abadenn-se, petra a virfe da « gouronkañ er c'hoadeier ». Chañs o deus annezidi ar Merzher peogwir emaint o chom en ul lec'h gant glasvez war e dro, ar **C'hoad Du** da skouer, a zo tost d'ar bourk hag en aezamant d'an holl. Ouzhpenn plijadur ar c'herzhed eo bale er c'hoadoù ; mat eo ivez evit ar yec'hed : prouet eo bet gant ar skiantourien.

Un hañvezh mat a souetan d'an holl ac'hanoc'h.

Chantal SOUDON

Agenda

Manifestations locales

En juillet et août

Expos des artistes à l'ossuaire (voir article p.4)

Du 11 juillet au 30 août

Ouverture du Point Info pour l'accueil des touristes par le guide de la communauté de communes le jeudi, vendredi et samedi après-midi de 14h à 18h

Du 8 juillet à la fin août :

Visites guidées de l'enclos et de l'église par les guides de la SPREV de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00, sauf le dimanche matin.

Samedi 13 juillet de 9h à 18h

2ème édition à La Martyre de « Couleurs de Bretagne »

Mardi 20 et Mercredi 21 août

Passage au Keff de la randonnée cycliste « Paris-Brest-Paris »

Ouverture d'une buvette-crêpes non-stop au Keff
Accueil multilingue des coureurs

Samedi 7 septembre de 10h à 12h

Forum des associations à Loc Eguiner

Dimanche 22 septembre à partir de 10h30 à la chapelle de St Antoine :

Pardon du Monde rural
Messe- Vente aux enchères d'andouilles et de lard-Repas—Table ronde sur la vie des ruraux—Fest deiz et visites commentées de la chapelle



Ouverture de la mairie cet été

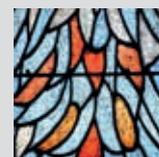
Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h30 à 17 h 30

La mairie sera fermée le vendredi 16 août

Si vous ne pouvez pas vous libérer pendant ces créneaux, appelez la mairie, on trouvera une solution...

Horaire des messes



Toutes les messes ont lieu le dimanche à 10 h 30 sauf précision

30 juin : Tréflévénez (Pardon)

7 juillet : La Martyre

14 juillet : Loc Eguiner

21 juillet : Tréflévénez

28 juillet : Pas de célébration-Pardon de Loc-Ildut

4 août : Ploudiry

11 août : Le Tréhou

15 août : Pas de célébration- Pardon de Rumengol à Bodilis

18 août : Loc Eguiner

25 août : La Martyre

1er septembre : Tréflévénez

8 septembre : Le Tréhou

15 septembre : Loc Eguiner (Pardon)

22 septembre à 10h00 : Pardon de St Antoine

29 septembre : Tréflévénez

6 octobre : Le Tréhou

L'Echo du Plateau (le feuillet mensuel de la communauté chrétienne du Plateau est disponible dans toutes les églises et aussi sur le site du diocèse de Quimper : diocese-quimper.fr Paroisse Notre Dame de tout remède en pays de Landerneau Infos paroisse.

Vous y trouverez des renseignements pratiques comme les horaires des messes, les contacts utiles pour préparer une célébration baptême, mariage, funérailles.

Une permanence est assurée : le samedi matin de 10 h 30 à 11 h 30 à la maison interparoissiale de Ploudiry, 2 A Rue de l'enclos. (02 98 25 12 43)

Information à la population Dossier d'information relatif au site de radiotéléphonie mobile

La commune de La Martyre a été retenue dans le cadre du dispositif de couverture ciblée de l'accord New Deal pour les zones blanches. Le dossier d'information relatif à l'implantation d'une antenne sur la commune est à votre disposition en mairie aux heures d'ouverture.

Agenda du GRPP



Randos d'été du jeudi après-midi

27/06/19	14 h	Le Tréhou	Le Bourg
18/07/19	14 h	Tréflévénez	Le Bourg
22/08/19	14 h	La Martyre	Le Bourg

Randos du mardi soir

02/07/19	20 h	Loc-Eguiner	Le Bourg
09/07/19	20 h	La Martyre	Le Bourg
16/07/19	20 h	Ploudiry	Le Bourg
23/07/19	20 h	La Roche-Maurice	Le Bourg
30/07/19	20 h	Le Tréhou	Le Bourg
06/08/19	20 h	Tréflévénez	Le Bourg

Le samedi 1er juin, la commune a organisé un après-midi nettoyage des sentiers de randonnée. Cette année les équipes ont débroussaillé les chemins vers la Vallée du Cann.

La commune prend date, le premier samedi de juin, pour reconduire l'opération l'an prochain.

De nombreux chemins existent sur la commune. N'hésitez pas à les parcourir ou à les découvrir cet été.



A vos agendas : Estivales 2019 d'A.Tout'Art



Notre association pour la promotion de l'art en milieu rural, *A.Tout'Art*, vous présente les « Estivales d' *A.Tout'Art* Expo 2019 » qui auront lieu en juillet et en août sur La Martyre.

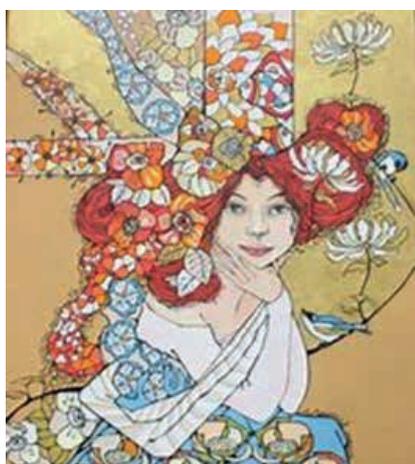
En juillet



Quatre artistes seront présentes cet été: **Francine Dupont** avec ses scènes marines nerveuses « vues du ciel » et **Alice Quillévére** qui nous emmène sur des bords de mer tranquilles se partageront le Point I et l'Ossuaire à l'Enclos du 1er au 31 juillet.



En août



Aurélie Chauvin et **Jézabel Poli** et leur bel univers féminin et poétique leur succéderont à partir du 1^{er} août.

SOYEZ CURIEUX, N'HÉSITÉS PAS À FAIRE UNE PETITE VISITE

A inscrire sur vos agendas : le Grand Marché d'A Tout'ART les 7 et 8 décembre 2019

Deux artisans de la commune vous font part de leur installation

Eric PLUTA, Chaudronnier



Eric PLUTA, chaudronnier expérimenté, propose ses compétences et son savoir-faire dans les domaines de la métallerie et, fort d'un savoir faire de 28 ans au sein d'entreprises renommées dans l'industrie, il saura mettre ses compétences au service de vos projets.

Il sera force de propositions et de solutions techniques.

Spécialiste en chaudronnerie, mécano-soudure et montage d'ensembles complets.

Montage d'éléments de chaudronnerie, de tôlerie, réactivité, qualité de service.

Passerelles, escaliers, garde de corps, portes, chariots.

Soudure tous métaux, inox, aluminium, acier.

Ajustage, montage, assemblage de tôle, découpage au laser sur mesure.

Gaëtan CHOPIN, Couvreur zingueur

Gaëtan CHOPIN est artisan couvreur-zingueur.

Il a créé son entreprise le 15 mars 2019.

Avant de se lancer dans ce projet de création, il a travaillé 8 ans en tant que salarié au sein de l'entreprise de son frère, dont 2 ans d'apprentissage en CAP, puis 2 ans en BP et enfin, les 4 ans restantes en CDI.

Il est prêt à réaliser des travaux de rénovation ou du neuf, toitures ardoises ou zinc.

Il peut faire tous types de réparations, ardoises cassées, gouttières percées, dégâts suites aux tempêtes...

Révisions de toitures, remplacements de velux, nettoyages de toitures, bardages de cheminées et ramonages.



Actualité infos

Etat civil

Naissance

10.05 : Gabriel MORVAN, 12 Plas an dañ

Mariage

Marie, Véronique CLEDES et Jean-Christophe COLLIOU, 11 Route de La Roche

Décès

26.04 : Marie Thérèse HERRY veuve LEON de Le Verveur

Urbanisme Déclarations préalables

Demandées

Commune de La Martyre, 1 Place de l'église : pose de lisses en bois sur muret

Commune de La Martyre, 1 Place de l'église : ravalement

Morvan Stéphane, 6 Lann Ar Merzher : clôture

Gérald Guéhenneux, Ty-Croas : abri de jardin

Jonathan Lefèbvre, 17 Lann Ar Merzher : abri de jardin et terrasse

Daniel Hamon, 16 Plas an dans : sas d'entrée

Christelle Lagadec-Bervas, 10 route de Plou-diry : ravalement maison et mur

Mamady Kaba, 1 Aux vieux chênes : changement porte et fenêtres

Thierry Le Fourn, Kermaria : muret et abri pour poubelles

Laurie De Sousa Neves, 16 Lann Ar Merzher : mur de clôture

Francis Collet, 10 Route d'Irsiry : sas d'entrée

OGEC Ecole St Joseph, 7 route de La Roche : ravalement

Didier Brossel, 7 route d'Irsiry : remplacement de la porte d'entrée et clôture PVC

Accordées

Quioc Vincent, 14 Rue des Ormes : changement porte de garage

Commune de La Martyre : 1 Place de l'église : pose de lisses en bois sur muret

Commune de La Martyre : 1 Place de l'église, ravalement

Gérald Guéhenneux, Ty-Croas : abri de jardin

Christelle Lagadec-Bervas, 10 route de Plou-diry : ravalement maison et mur

Mamady Kaba, 1 Aux vieux chênes : changement porte et fenêtres

Francis Collet, 10 Route d'Irsiry : sas d'entrée

OGEC Ecole St Joseph, 7 route de La Roche : ravalement

Daniel Hamon, 16 Plas an dans : sas d'entrée

SARL LAB & CIE : Douar Ruz : extension du chenil de 15 m² pour stockage accolé au bâtiment existant avec ouverture sur la façade.

Permis de construire

Demandés

Commune de La Martyre, 26 Lann Ar Merzher : construction d'une MAM

Françoise et Frédéric CADIOU-DEGRENNÉ, Traon Gouzien : abri de jardin

Stéphane MORVAN, 6 Plas an dans : carport

Accordé

Commune de La Martyre, 26 Lann Ar Merzher, construction d'une MAM

Les formulaires de demande d'autorisation d'urbanisme sont disponibles sur le site service public.fr ou en mairie.

Rappel de l'arrêté préfectoral concernant les nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore

ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 19h00

Les dimanches et jours

fériés de 10h à 12h



Informations pratiques

Délivrance des Cartes d'Identité Nationale et des Passeports :

☐ Mairie de Landerneau :

02 56 31 28 21 (direct)

Reçoit du lundi au vendredi :

9 h 00 / 11 h 30 // 13 h 30 / 16 h 30

Le samedi matin : 9 h 00 / 11 h 30

Possibilité de prendre RV sur l'adresse mail suivante : etatcivil@mairie-landerneau.fr, en proposant plusieurs dates et créneaux.



☐ Mairie de Sizun 02 98 68 80 13

Reçoit : Mardi, jeudi, vendredi après-midi

☞ Remplir une pré demande en ligne sur le site ANTS.

☞ **Nouveau** : la fourniture d'un acte de naissance n'est plus nécessaire, si la mairie de naissance est rattachée à COMEDEC. Pour le savoir : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>.

Avant de partir, vérifiez sur la rubrique « Conseils aux voyageurs du ministère des affaires étrangères », les conditions d'entrée et de séjour dans le pays choisi. Les voyageurs peuvent télécharger un document traduit en plusieurs langues, attestant la prolongation de la validité de leur CNI. Néanmoins, le renouvellement est autorisé si le titulaire n'a pas de passeport valide et qu'il soit en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant la CNI comme document de voyage.



Commande de conteneur à ordures ménagères et composteur

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), adressez-vous directement au service environnement de la Communauté de communes, ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine) ☎ 02 98 21 34 49 // ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h // 13 h 30 à 17 h .

Tarifs des bacs verts et jaunes :

Bac roulant vert ou jaune 180 l : 12 € et 240 l = 15 €

Tarifs des composteurs (composteurs en bois) :

300 l = 20 € // 600 l = 25 € /

Rappel : les poubelles sont à rentrer dès la vidange des poubelles effectuée

Déchetteries :

Collecte des conteneurs couvercles jaunes et verts : collecte le mardi après-midi au domicile en alternance.

Si le mardi est férié, la collecte est retardée au lundi suivant dès 5 h 00 du matin.

Eco-point : route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau : verre et textiles

Aire intercommunale de Keravel : route de Ty-Croas : déchets verts **UNIQUEMENT**

Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.

Déchetteries de St Eloi ou Daoulas (Autres déchets)

Pour tout déchet particulier (ex. : pneu...)

s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Horaire d'hiver (01/11 au 28/02) :

9h/12h//14h/17h30

Horaire d'été (01/03 au 31/10) :

9h/12h // 14h / 19h

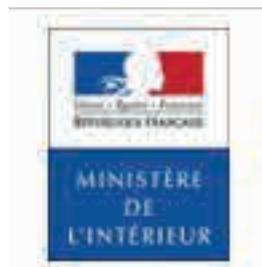


Journée défense citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation sera délivrée. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours et examens divers.

Communiqués divers



Gendarmerie nationale
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR



LE HOME-JACKING ! DE QUOI S'AGIT IL ?

Le home-jacking consiste à s'introduire, avec ou sans effraction dans votre domicile, même en votre présence, afin de vous cambrioler et dérober les clés de vos véhicules qui sont souvent posées sur le premier réceptacle de votre entrée. Ils n'ont plus alors qu'à les démarrer et s'enfuir.

Pour s'en prémunir, voici quelques conseils simples :

- 1) Protégez votre habitation contre les vols et les cambriolages en équipant votre porte d'un système de fermeture fiable et en installant des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme...).
- 2) Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous et ne déposez pas vos clés de véhicule sur le meuble situé dans l'entrée de votre habitation.
- 3) Garez votre voiture dans un endroit suffisamment éclairé, fermez les vitres, verrouillez vos portières et ce même dans votre garage.
- 4) N'accrochez jamais les clés de votre maison et de votre voiture au même porte-clés et n'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- 5) Enfin, conservez chez vous une copie de vos documents de bord et ne laissez jamais les originaux dans la voiture lorsque vous ne conduisez pas.

Si malheureusement, vous êtes victime d'un home-jacking ou si vous remarquez que des personnes ou véhicules suspects rodent de jour ou de nuit près de votre habitation ou celle de vos voisins, faites immédiatement le 17 ! Restez discret, attendez l'arrivée des forces de l'ordre et surtout ne prenez pas de risques inconsidérés !

MA GENDARMERIE EN LIGNE !

Une question ? Besoin de nous contacter ?

Un contact numérique 7 jours/7 et 24 heures /24

La brigade numérique répond à toutes les questions ayant trait à la sécurité du quotidien.

Comment nous contacter :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

[@gendarmerienationale](https://twitter.com/gendarmerienationale)

[@gendarmerie](https://twitter.com/gendarmerie)



Accès aux soins : adoptez les bons reflexes !



Le jour

En semaine, de 8h à 20h et le samedi matin

Je contacte en priorité
un cabinet médical



En cas d'urgence
seulement,
j'appelle le

15



La nuit, le week-end et les jours fériés

Le soir à partir de 20h, le samedi à partir de 12h, le dimanche
et les jours fériés

J'ai un problème de santé
qui ne peut pas attendre
l'ouverture habituelle des
cabinets médicaux

Je ne me déplace pas
aux urgences, j'appelle le

15



Je reçois des
conseils
médicaux
par
téléphone



Je suis informé
du lieu où
consulter le
médecin de
garde le plus
proche



Je reçois
la visite
d'un
médecin
de garde



Je suis
pris en
charge à
l'hôpital

Communiqués divers



Isolation à 1 € : gare aux arnaques !

Démarchage téléphonique ou à domicile, proposition d'isoler toute la maison pour 1 €, commercial trop insistant ... Attention aux démarchages abusifs autour de l'isolation !

Depuis plusieurs semaines une recrudescence de démarchages abusifs a été constatée autour des économies d'énergie et essentiellement des offres d'isolation à 1 €. La méthodologie et les arguments de vente sont souvent les mêmes : mise en avant de « soi-disant partenariats » avec des entreprises publiques ou de confiance telles que EDF ou l'ADEME, avec l'Etat ou la Région et même parfois l'annonce d'une obligation de réaliser des travaux sous peine d'amende.

Des aides existent réellement pour bénéficier d'isolation à moindre coût, mais de nombreuses entreprises peu scrupuleuses se servent de ce contexte pour faire du démarchage abusif. Cela rend difficile la distinction entre les offres sérieuses et les autres.

Quels sont les risques ?

On pourrait se dire qu'à 1 € le risque n'est pas grand, et qu'il est toujours mieux d'avoir un peu d'isolant même mal posé que rien du tout. Ce serait une erreur, et ce pour plusieurs raisons.

D'une part, comme évoqué plus haut, des aides existent qui permettent de bénéficier d'une isolation de bonne qualité à prix réduit. Il serait donc dommage d'opter pour une offre non adaptée à votre logement. En effet, la qualité des produits proposés peut laisser à désirer (isolation thermique trop faible voir quasi inexistante, matériaux non adaptés qui peuvent provoquer des dégâts dans le logement ...). Si à terme vous souhaitez refaire les travaux pour obtenir une réalisation de meilleure qualité cela risque de générer des surcoûts (en temps et en main d'œuvre si vous le faites vous-mêmes, en argent si vous le faites faire par une entreprise). Parfois ce n'est aussi qu'une partie des parois qu'il vous est proposé d'isoler.

D'autre part, les entreprises proposant ces offres alléchantes à faible coût pour vous se rémunèrent en récupérant les aides correspondant à vos travaux. Cela peut s'avérer pénalisant si vous souhaitez plus tard reprendre les travaux, car ces aides pourraient alors ne plus vous être accessibles, ce qui augmenterait d'autant plus le prix des travaux ...

Comment éviter les offres abusives ?

Comment s'y retrouver ? Il est possible de bénéficier d'offres d'isolation à faible coût, voire même à 1 €, notamment pour l'isolation des plancher bas et des toitures. La plupart de ces offres mobilisent l'aide dite « coup de pouce » pour l'isolation. Il est possible de trouver une liste des signataires de la charte coup de pouce agréés sur le site du ministère : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020> . N'hésitez pas à vous référer à cette liste.

Attention, les offres ne concernent en principe pas l'isolation des murs. Méfiez-vous donc des offres y faisant référence.



Communiqués divers



N'hésitez pas non plus à prendre contact avec des entreprises locales pour réaliser des devis comparatifs, obtenus hors cadre de démarchage.

Enfin, un devis doit faire l'objet d'une visite par l'entreprise, n'acceptez pas des offres pour lesquelles personne n'est venu sur place.

Prenez le temps de vous renseigner

Le commercial est souvent insistant pour que vous signiez l'offre, parfois le camion de l'entreprise est devant chez vous déjà prêt pour l'installation de l'isolant...

Avant de signer, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des conseillers Info Energie qui proposent une information neutre, objective et gratuite, tant sur les techniques d'isolation que sur les aides financières mobilisables. Vous pouvez pour ce faire contacter Ener'gence par téléphone ou nous rencontrer lors de nos permanences.

Le délai de rétractation

Et si vous avez signé trop vite un devis, n'oubliez pas que vous disposez d'un délai de rétractation lors d'un démarchage de 14 jours. Le vendeur durant ce délai, ne peut en aucun cas exiger de contrepartie financière et aucun acompte ne doit être versé.

Autre signal d'alerte sur les offres : certaines incluent votre renoncement au délai de rétractation en cas de signature. Méfiez-vous !

Ener'gence

Conseils neutres et gratuits sur l'énergie

9 rue Duquesne 29200 Brest – Tél : 02 98 33 20 09

Permanences sans rendez-vous :

- A Landerneau, tous les 1er et 3ème mercredis du mois de 9h à 12h à la Maison des Services Publics, 59 rue de Brest
- A Brest, au 9 rue Duquesne, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



Communiqués divers



Où en sont les habitants du pays de Landerneau-Daoulas avec le tri ?

Le 18 mars 2019 c'était la journée mondiale du recyclage !

Voici l'occasion de faire un point sur le tri des emballages recyclables ménagers au sein de notre collectivité. Êtes-vous de bons élèves en matière de tri ?

Oui, vous avez pris l'habitude de mieux séparer et trier vos déchets. Aujourd'hui, grâce à vous, 32% des déchets collectés en porte à porte sont recyclés.

Mais des efforts restent encore à faire ! **Le taux de refus en 2018 était de 13.8 %.**

Régulièrement, des couches, du textile, du verre ou encore des ordures ménagères se retrouvent sur les tapis de tri du centre de tri des emballages de Plouédern !

En plus des impacts environnementaux, ce mauvais tri a des conséquences financières (surcoût du traitement des refus de tri), humaines (risques pour les agents sur la chaîne de tri) et matérielles (blocage des tapis de tri).

Merci de respecter les consignes de tri



Communiqués divers



Lutte contre la prolifération des Choucas des tours.

Information sur la nécessité de pose de grillage sur les cheminées.



La prolifération des Choucas des tours cause d'importants dégâts aux cultures et leurs nids dans les cheminées peuvent présenter un risque pour la sécurité.

Cet oiseau est une espèce protégée : une dérogation préfectorale permet des prélèvements d'oiseaux dans les secteurs les plus concernés, opérations strictement encadrées par arrêté préfectoral.

Par ailleurs, les données actuelles montrent que la plupart des Choucas du Finistère nichent dans les cheminées. Une des actions ralentissant le développement de cette espèce est la généralisation de la pose de grillages sur les conduits, afin de **diminuer le nombre de sites de reproduction.**

En outre, ces engrillagements éviteront la formation des nids susceptibles d'empêcher une évacuation satisfaisante des fumées et d'entraîner des risques sanitaires ou de départ d'incendie.

Nous remercions donc les personnes concernées qui mettront en place ces grilles à l'issue de l'actuelle période de nidification (septembre). Nous vous rappelons que cette opération devant respecter les règles de sécurité, il est conseillé de faire appel aux services de couvreurs ou poseurs de cheminées.

Afin de mesurer l'efficacité de cette mesure, un registre sera à votre disposition en mairie si vous souhaitez nous faire part de votre action : le succès des opérations de maîtrise de cette espèce d'oiseaux dépend en effet de l'implication de chacun.

Communiqués divers



PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Le PLU i va rentrer dans la phase d'enquête publique.

Celle-ci aura lieu du **20 août (9h) au 30 septembre 2019 (17h)** et portera sur le **PLUi et le zonage d'assainissement des eaux usées**.

10 communes seront choisies comme lieux de permanences.

Toutes les communes de la Communauté de communes seront dépositaires d'un dossier papier qui pourra être consulté aux heures d'ouverture de la mairie.

Comment participer à l'enquête publique ?

Vous pourrez participer aux permanences de la commission d'enquête qui auront lieux aux dates et lieux précisés dans l'avis d'enquête publique.

Les observations seront reçues :

- Sur les registres d'enquête papier dans les lieux retenus pour le déroulement des permanences et au siège de la Communauté de communes (MSP, 59 rue de Brest à Landerneau).
- Elles pourront aussi se faire par voie électronique à l'attention du Président de la Commission d'enquête :
 - * Sur le registre dématérialisé sécurisé accessible via un site Web dédié
 - * Par courrier à une adresse qui sera spécifiquement dédiée à l'enquête publique
- Ou par voie postale à l'attention du Président de la Commission d'enquête à l'adresse du siège de la Communauté de communes.

Les propositions et observations reçues avant ou après le 30 septembre ne peuvent pas être prises en compte par la commission d'enquête.

Où trouver l'information ?

Sous format numérique

Sur le site Internet de la Communauté de communes : <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/listes/plan-local-durbanisme-intercommunal/>

Sur les postes informatiques de consultation localisés au siège de l'enquête publique et dans les lieux où se dérouleront les permanences

Sur support papier

Un dossier papier du PLUi arrêté ainsi que de l'étude de zonage d'assainissement des eaux usées dans leur version soumise à enquête publique seront mis à disposition dans toutes les mairies du territoire ainsi qu'au siège de la Communauté.

D'autres renseignements utiles seront communiqués dans la presse cet été.

MAISON DES ENFANTS

KERBRUG -LA MARTYRE



**Le centre de loisirs est ouvert du 8 juillet au 26 juillet
et du 12 Août au 30 Août 2019.**

Programme :

Du 8 Juillet au 12 Juillet : Princes et Princesses

Du 15 Juillet au 19 Juillet : Voyage dans le temps

Du 22 Juillet au 26 Juillet : Olympiades

Du 12 Août au 23 Août : La Bretagne

Du 26 Août au 30 Août : Disco

En parallèle 3 camps sont organisés au mois de Juillet :

6 ans à Plouigneau, les 7/9 ans et 9/11 ans à Telgruc-sur-mer.

Contact : maisondesenfants@sipp.bzh

02 98 25 15 69



**BONNES
VACANCES**



Réunions du Conseil municipal des 26 avril et 14 juin 2019

Vote des subventions aux associations

Le Conseil municipal, sur proposition de la commission finances qui a étudié les dossiers de demande de subvention, vote les sommes suivantes :

ASSOCIATIONS de LA MARTYRE		2 300
	CLUB DES BRUYERES Retraités de La Martyre-Tréflévénéz	200
	CLUB GYM de La Martyre	400
	LIVRES ET CULTURE sur le plateau Bibliothèque	1 300
	SOCIETE DE CHASSE	300
	ASTRO CLUB ALNITAK	100
ASSOCIATIONS DU PLATEAU et du CANTON		2 200
	Projet porté par des jeunes de La Martyre	0
	AMICALE LAIQUE DU PLATEAU 6 sections	800
	PLOUDIRY SIZUN HANDBALL	1 200
	A TOUT'ART	200
ASSOCIATIONS TERRITOIRE CCPLD		660
ENVIRONNEMENT AGRICULTURE		
	A.A.P.P. DAOULAS	50
	A.A.P.P.M.A. ELORN	50
SANTE SOCIAL HUMANITAIRE		
	Ass. TREZERIEEN CLUB PIERRE DE LUNE	30
	DONNEURS SANG LANDERNEAU	30
	CROIX ROUGE Landerneau	100
SPORTS (25 € / adhérent de - 18 ans de La Martyre)		
	Skol Gouren Landerne	25
	PAYS LANDERNEAU ATHLETISME (PLA)	75
	Ti Ar Vro Landerne Daoulaz	300
AUTRES ASSOCIATIONS		400
SANTE SOCIAL HUMANITAIRE		
	VIE LIBRE du FINISTERE BREST	100
	A.D.A.P.E.I. QUIMPER	100
	Rêves de clown	50
	France ALZHEIMER Brest	50
	SECOURS CATHOLIQUE (Landerneau Daoulas)	50
	SOLIDARITE PAYSANS du FINISTERE	50
ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES (30 € / enfant)		
	APE du RPI pour élèves de La Martyre (35 enfants)	1 050
	APEL Saint Joseph pour élèves de La Martyre (34 enfants)	1 020
TOTAL		7 630

Participation aux frais de fonctionnement à l'école publique

Participation demandée aux communes qui n'ont pas d'école publique, et notamment, celles du Plateau.

Il existe un arrangement à titre de réciprocité des frais avec la commune de Ploudiry.

Cette somme sera, aussi, versée aux communes qui reçoivent des enfants domiciliés à La Martyre et où il n'y a pas eu de convention signée pour participer aux frais des écoles.

Le Conseil vote le maintien du forfait antérieur : 590 € / enfant.

Vote du forfait communal à l'OGEC de l'école St Joseph

Le forfait est calculé selon une moyenne pondérée du calcul des frais de fonctionnement de l'école maternelle de Ploudiry et de l'école primaire de La Martyre, rapporté aux effectifs réels en maternelle et primaire des enfants domiciliés à La Martyre et présents à l'Ecole St Joseph à la rentrée scolaire. Soit **34 élèves en tout (15 en maternelle et 19 en primaire)**.
Le forfait s'élève à **877 € / enfant**.

Accord à l'unanimité, du Conseil municipal pour voter la somme de 877 € / enfant.

Convention pour la participation à l'école de musique du Pays de Landerneau

Le Conseil municipal reconduit sa participation de 90 € à l'école de musique du Pays de Landerneau. Cela permet de réduire les frais d'inscription des élèves domiciliés à La Martyre sous certaines conditions : enfants mineurs et suivant un parcours global.

Tarifs des repas à la cantine pour 2019/2020

17 103 repas ont été servis l'an passé à la cantine, dont 35 % à des élèves domiciliés à La Martyre et 17 % au Centre de loisirs.

Le coût de revient du repas s'élève à 6.64 € (6.61 € en 2017).

Le Conseil adopte les tarifs suivants :

- tarif régulier, enfant de La Martyre : **3.60 € (+1.41 %)**
- tarif enfant, autre commune + SIPP : **5.55 € (+0.99 %)**
- tarif occasionnel : **6.00 €** (identique à l'an passé)
- de reconduire la participation de 1.26 € pour les enfants domiciliés à La Martyre et qui prennent leurs repas à la cantine de l'école maternelle de Ploudiry.

Appel à projets pour la répartition du produit des amendes de police relative à la circulation routière—année 2019

Le Département est compétent pour répartir le produit des amendes de police perçues en 2018, au profit des communes de moins de 10 000 habitants dotées de la compétence voirie. Le plafond des dépenses éligibles est de 30 000 €HT.

Au vu des thématiques retenues par le Département, la commune a présenté les projets suivants :

Le cheminement piétons, vélos par le verger pour éviter le cheminement existant le long de la RD 35, trop étroit et pas assez sécurisé.

Montant estimatif des travaux = 2 394.44 €HT.

La sortie de l'école par un chemin qui longe le préau de l'école et qui permet de rejoindre le passage pour piétons de la Route du Keff. Cela évite aux piétons et vélos de se retrouver dans la patte d'oie côté Ouest du bourg, qui, malgré les derniers aménagements, reste aventureux pour les enfants.

Montant estimatif des travaux = 2 428.16 €HT.

La sécurisation de la Rue St Salomon par la pose de potelets le long des maisons (Côté droit en allant vers Ploudiry) + une barrière au niveau de la Galerie de peintures. Les voitures ne pourront plus se garer. La route retrouvera sa voie de circulation.

Montant estimatif des travaux = 4 748.20 €HT.

Acquisition d'un radar pédagogique dont le coût est estimé à 2 561.40 €HT.

Acquisition d'un abribus plus grand, sur la route de Ploudiry, dont le coût est estimé à 4 820 €HT.

La commune présente un dossier dont le montant global des travaux s'élève à 16 525.30 €HT.

Accord du Conseil, à l'unanimité pour présenter ces projets et demander la subvention.



ASSOCIATION LIVRES ET CULTURE SUR LE PLATEAU

Horaires d'ouverture

⇒ Pendant la période scolaire

La bibliothèque de La Martyre est ouverte le mercredi de 10h30 à 12h, le jeudi de 16h30 à 17h30, le vendredi de 16h30 à 18h, le dimanche de 10h30 à 12h, ainsi que le premier et le troisième mardi du mois de 20h30 à 21h30.

⇒ Cet été, les horaires d'ouverture seront les suivants :

En juillet, la bibliothèque sera ouverte le **dimanche 7** de 10h30 à 12h00, puis le **mardi 16** de 20h30 à 21h30.

Les **dimanches 25 août et 1^{er} septembre** de 10h30 à 12h00.

Reprise des horaires habituels avec la rentrée des classes.

Les boîtes à lire

Notre deuxième projet de l'année est en cours de réalisation. Le partenariat avec l'association « Plateau en folie » a permis de fabriquer pour les communes de La Martyre, Ploudiry et Tréflévénez des « Boîtes à lire ».

Le principe en est simple : accessible à tous et à toute heure, vous pourrez y emprunter des ouvrages mis à disposition quand vous le souhaitez et les y ramener de la même manière.

Une seule précaution pour les adhérents de la bibliothèque : **les livres empruntés à la bibliothèque doivent être ramenés à la bibliothèque** et non pas déposés dans ces boîtes. Les bons usages de ces boîtes à lire seront affichés sur chaque site.

Un grand merci aux bénévoles de l'association « Plateau en folie » qui nous ont permis de

concrétiser ce projet ! Merci aussi aux municipalités pour les financements.

Une déambulation littéraire sera proposée pour inaugurer ces nouveaux espaces **le 7 septembre, à partir de 16h30 à Ploudiry puis La Martyre pour se terminer par une dégustation de crêpes à Tréflévénez**. Des animations pour petits et grands seront proposées à chaque étape. Nous vous invitons à venir très nombreux nous rejoindre et vous remercions de vous inscrire si vous souhaitez participer à la dégustation des crêpes. Inscriptions auprès de la bibliothèque :

02 98 25 13 01 ou

bibliothequedelamartyre@orange.fr.

Les animations lecture pour les enfants

Elles se sont poursuivies au long du trimestre avec plusieurs séances de contes pour les petits et pour les élèves de maternelle de Ploudiry. Le succès remporté par ces différentes séances nous encourage à continuer dans cette voie.

Nous lançons donc un appel aux couturières bénévoles qui pourraient nous aider à confectionner un ou deux nouveaux tapis et quelques marionnettes. Des modèles et patrons sont disponibles à la bibliothèque.



Le prochain **renouvellement des livres** de la Bibliothèque Départementale aura lieu le **11 septembre après-midi**. Si vous souhaitez vous joindre à nous pour le choix des livres, n'hésitez pas, que ce soit en venant à l'antenne de Saint Divy avec nous, ou en nous faisant part de vos suggestions ou envies.



CLUB DES BRUYÈRES DE LA MARTYRE-TRÉFLÉVÉNEZ.

Pour sa sortie de printemps, le mardi 14 mai, le Club des Bruyères a pris la direction de Pleumeur-Bodou, et la côte de granit rose.

Reçus à la cité des télécoms, parc français consacré aux télécommunications des débuts à nos jours, les guides nous ont conduits dans le musée, devant des modèles des premiers téléphones jusqu'aux transmissions par satellites, dont la première phase, en 1961, est la communication en direct avec l'Amérique grâce au satellite « Téléstar 2 ». Le radome avec la première antenne est désormais un musée impressionnant.

Après un aperçu de la côte, le « Golf Saint Samson » nous attend pour le repas de midi, et la journée se poursuit par la côte de granit rose. Trébeurden, l'île grande, la pointe de Bihit, Trégastel –plage, le menhir de Saint Uzec, Ploumanach, Perros-Guirec et le sentier des douaniers : une journée ensoleillée, riche en paysages et en découvertes.



Le groupe devant le radome



Avec la guide devant le phare de Méan Ruz

- Le **jeudi 20 juin**, le club reçoit le club du Tréhou.
- Le **jeudi 8 août**, le club sera à Tréflévénez, avec goûter Amélioré.
- Le **jeudi 29 août**, Journée de l'amitié du « Haut-Elorn » à Sizun ,(Ancienne maison de retraite ?)

Le Menhir de Saint Uzec, sur la commune de Pleumeur-Bodou, pèse 80 tonnes, mesure 7,40 m de hauteur (Hors sol) et 2,60 m de largeur.

Ce monument mégalithique dressé au néolithique est Christianisé en 1674 lors d'une mission de « l'apôtre de Bretagne » le Père Julien Maunoir.

Le menhir fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis 1889.

Le menhir était polychrome comme l'attestent des cartes postales du début du 20ème siècle. Ces peintures sont aujourd'hui effacées, mais les sculptures sont lisibles.

Ener'gym propose des animations sportives adaptées à tout public, à tout âge, de tout niveau, aux hommes comme aux femmes,
Chacun progresse à son rythme et suivant son objectif,
L'objectif étant d'améliorer la souplesse, la coordination, l'équilibre,
Cette approche est ludique et variée et se pratique dans la bonne humeur,

Les enfants se réunissent le mercredi après-midi et sont encadrés par Gilles, l'animateur sportif,

Cette année, **Ener'gym** propose un accompagnement à la formation d'animateur de gym à une personne dynamique et motivée qui souhaiterait s'investir dans cette activité,
contact: 06 78 72 34 71

Reprise de la saison 2019/2020 : Lundi 9 septembre 2019 à la Maison du Plateau
Inscriptions : Forum des associations en fin d'été,

Bonnes Vacances !



ENER'GYM
LA MARTYRE



Nuits des Etoiles 2019

Vendredi 2, samedi 3, dimanche 4 août
à partir de 22h30 à La Martyre

Si la météo le permet, Alnitak participe aux traditionnelles Nuits des étoiles.

Observation du ciel d'été à l'oeil nu :

- identification des satellites,
- station spatiale internationale,
- étoiles filantes,
- constellations,
- Voie Lactée,

et aux instruments :

- croissant de Lune,
- planètes géantes
- Jupiter et Saturne,
- amas d'étoiles,
- nébuleuses,
- galaxies

Sur le site habituel de l'association à La Martyre, à l'écart de l'éclairage des villes, RD35 route de Ty-Croas, près de l'aire de collecte des déchets végétaux.

Les visiteurs qui le souhaitent peuvent apporter leurs jumelles.

Annulé en cas de ciel trop nuageux. Gratuit.

Renseignements : 06 30 74 90 36 (Jean-Yves Guillerm, président)

Site officiel des Nuits des Etoiles : <https://www.afastronomie.fr/les-nuits-des-etoiles>

Actualités de l'association « *De soi à Soi - Yoga d'inspiration tibétaine* »

⇒ Cours d'été

Tous les lundis soirs du mois de juillet 2019 : 20h à 21h45
Salle Pierre Abéguillé à La Martyre (proche école communale)
Participation : 12 euros.

Ce cours est ouvert à tous les adhérents de l'association et à tous ceux qui désirent découvrir cet enseignement.

⇒ Rentrée 2019 - 2020

La semaine du 23 septembre 2019

Contact :

Enseignante : Monique Foll 02 98 68 85 61 - 06 31 81 55 85
<http://www.yogafinistere.fr>
desoiasoi29@gmail.fr

Hag e brezhoneg? Et en breton?

Penaos eo an amzer ? Quel temps fait-il?

Brav eo an amzer ! Il fait beau !

Tomm eo. Il fait chaud

Morse ne ra glav e Breizh ! Il ne pleut jamais en Bretagne !

E Breizh eo brav an amzer meur a wech bemdez.

En Bretagne, il fait beau plusieurs fois par jour.

C'hoari a ran krampouezh. Je joue à la crêpe. (je bronze)

Ur banne 'po ? Tu bois un verre ?

Bier (melen , gwenn , gell , du ...) Bière (blonde , blanche , ambrée , brune...)

Dour , dour pik- pik. eau, gazeuse / limonade

Chug frouezh (avaloù , oranjez , rezin) jus de fruits (pomme , orange , raisin)

Gwin (ruz , gwenn , roz) vin (rouge , blanc , rosé)



tiarvrolandernedaoulaz.bzh

Ti Ar Vro Landerne Daoulaz propose une mission de service civique à partir du 1er Octobre 2019 pour 8 mois, 28h / semaine (mensualisées).

En lien permanent avec le salarié et la présidente de l'association, la personne en mission de service civique aura pour objectif d'aider à la mise en place d'actions culturelles et autres projets mis en œuvre par la structure Elle apportera également son aide à la mise en place d'outils de communication afin de mieux faire connaître les actions de l'association.

La langue de vie de l'association étant le breton, il est demandé à la personne de parler et d'écrire cette langue.

La personne en mission pourra prendre part aux différentes formations proposées par l'association.

Infos : eric@tiarvrolandernedaoulaz.bzh



A partir de septembre 2019, mise en place de cours de breton / niveau 1, sur La Martyre avec Ti Ar Vro Landerne Daoulaz, le lundi de 18h30 à 20h.

Inscription, information : 09 73 65 35 24

www.tiarvrolandernedaoulaz.bzh

En 2019-2020 à La Martyre, Landerneau et St Divy, 4 demi-journées d'initiation au breton pour « accompagner son enfant dans le bilinguisme » : découverte de la prononciation du breton, des phrases et du vocabulaire de base, afin de disposer de quelques mots et phrases à utiliser tout au long de la journée avec son enfant.

Inscription, information 09 73 65 35 24

www.tiarvrolandernedaoulaz.bzh



Une panne, une fuite...
Ayez le réflexe
« Eau du Ponant »

Permanence d'accueil « Eau du Ponant »
02 29 00 78 78
Distribution de l'eau potable
Assainissement collectif et individuel

⇒ Pour toute question relative :

- Au contrat d'eau ou d'assainissement (demande d'abonnement ou de branchement, modalités de règlement de facture, changement de mode de règlement, changement d'adresse...)

des difficultés de paiement, un besoin d'échéancier, une demande de dégrèvement pour fuite

- A la conformité de ses installations privatives (assainissement non collectif, réutilisation de l'eau de pluie, forage, conformité du raccordement au réseau d'assainissement) et à la réglementation en vigueur en la matière

- un souhait d'individualisation du comptage en immeuble collectif

- la desserte par les réseaux publics d'eau et/ou d'assainissement de son habitation ou sa situation de raccordement aux réseaux, le coût des raccordements

- la qualité de l'eau distribuée ou à la qualité de l'eau traitée rejetée au milieu

- des travaux exécutés sur la voie publique ou sur des installations d'eau et d'assainissement

⇒ Pour signaler toute urgence, tout problème sur l'espace public relevant de la compétence d'Eau du Ponant : casse de réseau d'eau ou d'assainissement, fuite, obstruction et débordement de réseau d'assainissement

Un numéro unique : 02 29 00 78 78 (tarif appel local)

24/24 et 7/7 jours

- Points d'accueil (au choix, quelle que soit l'adresse desservie)

⇒ à Landerneau

Station d'épuration—20 Allée du Bois Noir



Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 30 (sauf le lundi 17 h 00)

⇒ à Brest

Centre d'exploitation—210 Bd François Mitterrand

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 30

- Site internet et agence en ligne

www.eauduponant.fr

Pour créer votre compte abonné muni de vos numéros de contrat et de compteur

Souvenirs, souvenirs....





Arrêt sur images
du 2ème trimestre
2019

Les kermesses dans les écoles



« Les régalesdes »





2^{ème} édition de ParisBrestParis

au Keff les 20 et 21 août 24/24

ParisBrestParis

Appel aux bénévoles pour l'accueil des cyclistes jour et nuit.

Contactez Mickaël Vaillant au 06 71 58 89 01 ou au 02 98 85 17 72

La connaissance du chinois n'est pas indispensable !